

5 Jours Pour Entreprendre

5 jours pour
Entreprendre



CCI PAU BÉARN

ANNÉE 2022

"Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi"

Modéliser une idée de création d'entreprise, structurer un projet, comprendre les étapes-clés d'une création d'entreprise et identifier les points-clés de la réussite : une formation de 5 jours pour acquérir toutes ces compétences.

Public concerné

- ▶ Toute personne envisageant de créer ou reprendre une entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet



Prérequis

- ▶ Être déterminé à entreprendre → à valider éventuellement avec les tests Entreprendre sur www.pau.cci.fr
- ▶ Avoir une idée formalisée, cohérente avec soi-même → à valider avec un conseiller d'entreprise du service création CCI Pau Béarn lors d'un entretien découverte
- ▶ Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base (calculer un pourcentage, faire une règle de trois...)

Objectifs

- ▶ A l'issue de la formation, le porteur de projet aura acquis les compétences pour :
 - concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise
 - définir les éléments clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée
- ▶ A la fin de la formation, les porteurs de projet sont en capacité de créer une entreprise. Toutefois, cette formation peut aussi servir à lui faire prendre conscience que son projet entrepreneurial ne peut aboutir. Pour autant, les compétences acquises pourront lui être utiles pour d'autres projets.



Contenu détaillé

Programme hebdomadaire

LUNDI

VOUS, L'EQUIPE, LE PROJET |8h30 - 9h30| **MODULE 1**

- Présentation des objectifs des 5 JPE – Les étapes clés de la création d'entreprise
- Chiffres clés de la création d'entreprise
- Mission, vision et stratégie de l'entreprise

Intervenant : conseiller service création CCI Pau Béarn



LE PROJET, SON CONTEXTE, SON MARCHÉ, SON BUSINESS MODEL | MODULE 2

Réaliser son étude de marché | 9h30 - 12h30 |

- Adéquation homme-projet
- Analyser la demande, la concurrence et l'environnement socio-économique
- Cibles de clients, prix, offre de produits ou de services, emplacement

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn

Le modèle économique autour d'un outil : le business model CANVAS | 14h - 15h30 |

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn

LA COMMUNICATION ET LE MARKETING | 15h45 - 17h30 | MODULE 3

Quels outils pour préparer votre plan de communication et votre stratégie commerciale ?

Intervenant : conseiller commerce CCI Pau Béarn

MARDI

LES POINTS CLES DU JURIDIQUE, DES NORMES, DES REGLEMENTATIONS

| 9h - 12h30 / 14h - 16h30 | MODULE 5

- Statuts juridiques – les formalités pour s'installer
- Statuts sociaux et cotisations obligatoires
- Locaux commerciaux

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn

L'ASSURANCE ET L'ENTREPRISE | 16h30 - 17h30 |

Intervenant : Délégué départemental CDIA / FFA (Centre de documentation et d'information à l'assurance & Fédération Française de l'Assurance)

MERCREDI (prévoir une calculatrice)

LES POINTS CLES DE LA GESTION, LE PREVISIONNEL FINANCIER, LE PLAN DE FINANCEMENT

| 9h - 12h30 / 14h - 17h30 | MODULE 4

- La fiscalité de l'entreprise
- Compte de résultat, prévisionnel et soldes intermédiaires de gestion, seuil de rentabilité

Intervenant : conseiller transmission reprise CCI Pau Béarn

JEUDI

ANTICIPER ET PILOTER L'ACTIVITE | 9h - 12h30 | MODULE 6

- Plan de financement initial et les aides – le business plan à présenter aux banques
- Plan de trésorerie – tableaux de bord – tableaux de suivi de gestion

Intervenant : conseiller transmission reprise CCI Pau Béarn

LES SOLUTIONS NUMERIQUES AU SERVICE DE L'ENTREPRISE | 14h - 17h30 |

- Les outils pour créer un site internet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), les logiciels de gestion
- Le référencement sur internet
- Le e-commerce

Intervenant : conseiller économie numérique CCI Pau Béarn

VENDREDI

RENCONTRE & ECHANGES AVEC DES EXPERTS, PARTENAIRES DE LA CREATION D'ENTREPRISE

| 8h30 - 11h |

Banquier, avocat, expert-comptable, assureur, CPAM et Carsat (retraite), Urssaf, Pôle emploi

ATELIERS PRATIQUES | 11h - 12h30 | - Au choix :

- Préparez votre RDV avec le banquier
- Elaborez votre modèle économique avec le BM CANVAS

Intervenant : conseiller création reprise CCI Pau Béarn – Banquier

LA R.S.E (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans votre entreprise |14h - 14h45|

Intervenant : conseiller développement durable CCI Pau Béarn

LES OBLIGATIONS EN MATIERE D'ACCESSIBILITE |14h45 - 15h30|

Intervenant : conseiller commerce CCI Pau Béarn

ECHANGES AVEC UN CHEF D'ENTREPRISE & CLOTURE DE LA FORMATION |15h30 – 16h30|

Détails des thèmes abordés durant la formation & compétences à acquérir

Module 1 : Vous, l'équipe et le projet

- Capacité à trouver l'idée qui correspond à soi / à l'équipe
- Compréhension de l'importance d'avoir une vision entrepreneuriale en plus d'un projet, d'avoir une stratégie, d'avoir une capacité à anticiper et donc d'être en veille
- Capacité de s'entourer des bonnes personnes pour réussir

Module 2 : Le projet, son contexte, son marché, son business model

- Compréhension de l'importance de la prise en compte de l'environnement dans un projet de création d'entreprise + numérique
- Sait poser une proposition de valeur répondant aux besoins / problèmes de la cible
- Sait poser un business model cohérent voire innovant - Savoir le confronter auprès de ses prospects
- Sait choisir un positionnement par-rapport à la concurrence
- Sait interpréter les données d'une étude de marché pour valider l'acceptation par le marché du produit / service proposé et le chiffre d'affaires potentiel
-

Module 3 : La communication et le marketing

- Sait comment choisir le bon prix et les bons canaux de vente. Connaît les points-clés de la définition d'une stratégie de communication et sait comment mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Compréhension des points clés pour rédiger un business plan performant
- Compréhension des notions d'acquisition de clients. Sait comment fidéliser ses clients (notamment, grâce à l'expérience client).

Module 4 : Les points-clés de la gestion, le prévisionnel financier, le plan de financement

- Sait faire les bons choix de ressources pour son projet
- Comprend les concepts principaux issus du compte de résultat et du bilan
- Sait vérifier que son projet est viable financièrement : calculer les prix de revient et la marge, ainsi que le point mort
- Sait organiser les différents éléments pour définir un plan de financement adapté. Connaît les principales sources de financement (qui finance quoi et comment)
- Sait calculer les principaux ratios de gestion d'entreprise

Module 5 : Les points-clés du juridique, des normes et réglementations

- Compréhension des principes fiscaux, sociaux et juridiques du fonctionnement d'une entreprise
- Compréhension des éléments clés à prendre en considération pour choisir le cadre juridique, fiscal et social le plus adapté au projet et à son développement
- Compréhension des assiettes de calculs des cotisations sociales du dirigeant / des salariés, de l'IS et de l'IR
- Comprendre les principes des marques (dénomination, enseigne...) et de la protection

| | |
|---|---|
| | <p>Module 6 : Anticiper et piloter l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir-faire un devis et une facture non contestable, comprendre l'intérêt des CGV. Savoir qu'il y a des normes et obligations à respecter, savoir repérer les points de vigilance (sur un bail, l'embauche, la facturation...) ▪ Comprendre qui seront ses futurs interlocuteurs, savoir interagir avec eux. Savoir à qui s'adresser en cas de conflit ou de difficultés ▪ Comprendre l'utilité de tenir des outils de pilotage de l'activité ▪ Savoir repérer les indicateurs qui doivent déclencher une action (pour éviter des difficultés, pour régler un problème, ...) ▪ Se simplifier la vie grâce au numérique et savoir interagir avec les administrations via le web. |
|  | <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseillers d'entreprise spécialisés de la CCI Pau Béarn ▶ Experts techniques, partenaires & professionnels de l'entreprise : avocat, banque, expert-comptable, assureur, CPAM et Carsat (retraite), Urssaf, Pôle emploi... |
|  | <p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Des méthodes pour réaliser toutes les étapes d'une création d'entreprise ▶ Une certification de compétences reconnue par l'Etat, gage de professionnalisme de votre démarche ▶ Un réseau (les autres stagiaires, les professionnels intervenant à la formation, un chef d'entreprise) ▶ Une facilitation pour accéder aux financements |
|  | <p>Méthodes et supports – Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Avant la formation, créez éventuellement votre compte sur business-builder.cci.fr et commencez à lire le guide de la création https://business-builder.cci.fr/guide-creation et à travailler sur votre projet. ▶ Formation collective en présentiel, en salle : la formation portera notamment sur des cas pratiques ▶ Evaluation des compétences acquises par un quizz en ligne ▶ Attestation de formation remise en fin de formation ▶ Questionnaire satisfaction ▶ Powerpoint CCI France & CCI Pau Béarn, fiches techniques de BPI France |
|  | <p>Modalités – Délais d'accès</p> <p>Sur inscription auprès du service Création d'entreprise CCI Pau Béarn, après un entretien individuel avec un conseiller. L'entrée en formation s'effectue aux dates spécifiées ci-dessous. Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (contacts ci-contre).</p> |

Tarif : 525€

▶ En fonction de votre situation, des prises en charge sont possibles via votre CCI et ses partenaires ou par votre CPF (Compte personnel de formation) :

▶ www.moncompteformation.gouv.fr

Code RS : RS5578

▶ Formation certifiée QUALIOPi



La certification qualité Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.

Plus d'infos : contactez votre CCI PAU BEARN entreprendre@pau.cci.fr

Durée et calendrier

▶ 5 jours - 35 heures

- Lundi 17 janvier au vendredi 21 janvier
 - Lundi 28 février au vendredi 4 mars
 - Lundi 11 avril au vendredi 15 avril
 - Lundi 16 mai au vendredi 20 mai
 - Lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet
 - Lundi 19 septembre au vendredi 23 septembre
 - Lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre
 - Lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre
- Ouverture de sessions à la demande

Lieu :

- A la CCI PAU BEARN – 21 Rue Louis Barthou – 64000 PAU

Contact



▶ Création d'entreprise

05 59 82 51 41

entreprendre@pau.cci.fr

▶ CCI Pau Béarn

21 rue Louis Barthou BP 128

64001 Pau cedex

▶ Retrouvez tous les produits et services de votre CCI sur www.pau.cci.fr



Notre démarche handicap

▶ Nos formations peuvent être adaptées pour recevoir du public en situation de handicap.

Pour + d'infos : contactez notre référent HANDICAP : Myriam YRISSARI m-yrissari@pau.cci.fr